

Questions et Demandes CFDT PSTE

INC AT/MP du 20 avril 2023

1. Suite à différents échanges au sein de la direction des risques professionnels, **la CFDT** s'interroge sur la **réalité du paritarisme au sein du pilotage de la branche** (relation avec la CATMP et les CTN notamment).

En effet, les partenaires sociaux ont un rôle à jouer fondamental pour la pérennité de nos missions comme le montre le courrier adressé à la DSS et à la DGT le 7 décembre 2022. **La CFDT** souhaite savoir si des dispositions spécifiques sont prévues pour renforcer le rôle des partenaires sociaux et les inciter à être acteur auprès de leurs adhérents ?

2. Les ingénieurs conseils, responsables des Carsat/Cramif/Cgss ont bénéficié d'une **présentation du projet de la future COG** qui comportera la mise en place de plusieurs groupes de travail en lien avec des objectifs chiffrés d'entreprises à visiter. Les ressources humaines des caisses sont-elles adaptées pour ces travaux ?

De plus, pour **la CFDT**, **les objectifs chiffrés en augmentation** entraîneront une diminution de l'expertise technique au détriment d'une logique commerciale ?

La CFDT demande une augmentation des ressources humaines en proportion du nombre d'entreprises à accompagner.

3. De nombreux programmes ont été transmis aux organismes. **La CFDT** demande comment la CNAM pense t'elle **concilier QVT, télétravail et augmentation des cibles/programme pour les agents du réseau**, en particulier pour les itinérants ?

4. Programme RPS : **la CFDT** s'inquiète de la façon d'accompagner les entreprises exposées à des RPS notamment lors d'un PSE.

Actuellement, les ciblage sont réalisés sur des indicateurs « maladie » liés à la consommation de médicaments sans être sûr que ce soit le reflet d'une problématique d'entreprise et de SST.

La CFDT demande quel est **l'accompagnement prévu pour outiller et aider les techniciens du réseau** ?

5. Il est constaté des difficultés à recruter des IC/CS/managers. Des organismes proposent des offres attractives de salaires aux nouveaux arrivants quelquefois supérieurs aux salaires des agents en place ! **Cette situation génère des frustrations en termes de relations au travail et** nous serons certainement bientôt confrontés à des départs massifs.

La CFDT demande à la direction de la branche AT/MP sa position vis-à-vis de cette situation et quelles actions sont menées auprès des pouvoirs publics pour obtenir

des moyens budgétaires pour les salaires et permettre l'évolution professionnelle des salariés de la Sécu.

La CFDT revendique une augmentation de la valeur du point de 8 % avec un montant minimum garanti de 160 € brut au 1^{er} janvier 2023 ainsi que des moyens budgétaires conséquents pour négocier la future classification !

6. Le **projet COG AT/MP 2023-2027** semble être déjà rédigé, **la CFDT** souhaite savoir s'il est prévu une réduction des effectifs liés aux missions et activités de la branche ? Si oui, de combien ?

La **CFDT** demande quels moyens humains seront alloués au titre de la branche AT/MP dans la nouvelle COG pour que cette branche puisse remplir ses nombreuses et nouvelles missions à venir et ainsi apporter un service public de qualité attendu par les entreprises et les salariés.

La fédération PSTE CFDT revendique un arrêt des rendus de postes et une augmentation de 5 % des effectifs CDI.